

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Dueshlr Jhennil Bissagou-Bissagou placé sous mandat de dépôt

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

**D**UESHLR Jhennil Bissagou-Bissagou a été présenté devant le parquet de Libreville le 29 juillet dernier. L'étudiant en médecine, âgé de 24 ans, suspecté d'avoir tué sa concubine et coupé son corps en morceaux, est arrivé au tribunal vêtu d'un pantalon marron et d'un pull-over de couleur bordeaux. Après son audition, il a été écroué à "Sans-Famille" où il attend désormais son jugement. Une trajectoire aussi triste qu'inattendue pour ce jeune homme inscrit en sixième année à l'Université des sciences de la santé (USS).

Ses ennuis commencent il y a quelques jours, lorsqu'il est décou-

vert des organes humains chez lui, au quartier "Ça m'étonne", dans la commune d'Owendo. Certaines parties de corps sont dissimulées dans deux sacs-poubelles au fond d'une fosse septique, et d'autres dans un fût couvert d'un drap, dans sa douche. Dans un premier temps, Dueshlr Jhennil nie les faits. Mais il ne sait pas que lors de son arrestation, le 20 juillet, les policiers ont aussi retrouvé et récupéré, entre autres, une plaquette et de la poudre d'Artotec, trois ampoules d'Oxytocine injectable et trois seringues au milieu de ses effets. Contactés, des experts du ministère de la Santé ont expliqué aux agents les propriétés de ces produits et leur usage. De son côté, le médecin légiste, sollicité à son tour, rapportera que la jeune dame est décédée à la

suite d'une tentative d'avortement. Munis de tous ces éléments, les enquêteurs auditionnent à nouveau Dueshlr Jhennil qui finit par passer aux aveux. Il confie aux agents que le 18 juillet, il avait effectivement injecté de "très fortes doses" d'Artotec et d'Oxytocine à son amie âgée de 23 ans pour interrompre l'évolution de grossesse. Et qu'elle en est morte. Inquiet de la tournure des événements, il a cru bon de masquer son crime en découpant le corps et en dissimulant les morceaux dans une

fosse septique et un fût, non sans avoir tenté d'incinérer quelques-uns. Un acte cruel auquel l'ancien ministre Guy-Bertrand Mapangou a été injustement mêlé, via les réseaux sociaux.

Or, le suspect affirme qu'il n'en est rien. "L'ancien ministre n'a rien à voir avec cette affaire", a-t-il déclaré, peu avant d'être déféré. L'on apprend que le mis en cause avait déjà fait l'objet de poursuites judiciaires pour "violence et voie de fait" sur une autre jeune dame, toujours à Owendo.



Photo : J.F.Marola

**L'étudiant en 6e année de médecine médite désormais sur son sort à la prison centrale de Libreville.**

## Braquage de Plaine-Orety : quatre des suspects arrêtés

G.R.M  
Libreville/Gabon

**D**ANNY Ella Ella, Karl Ndong Ella, Manuel Lebibi et Karsel Kassa ont été identifiés grâce aux images diffusées sur les réseaux sociaux. Ces clichés montrent un groupe de jeunes cambriolant une maison à Plaine-Orety. Lesquels ont été arrêtés par des éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), le 29 juillet dernier.

Sept jours plus tôt, ces personnes s'étaient introduites nuitamment dans la concession d'un habitant de ce quartier. Les images capturées à partir du système de surveillance installé par le propriétaire de la maison montrent certaines d'entre elles emportant une machine à laver, d'autres tentant de défoncer les grilles de sécurité de l'habitation. L'interpellation de ces délinquants fait suite à la plainte contre X déposée par la victime, trois jours plus tard, à la Police judiciaire.

Les malfrats auront tout tenté pour ne pas être débusqués. Mais c'était sans compter avec la pugnacité des enquêteurs, qui sont parvenus à mettre la



Photo : J.F.Marola

**Quatre des cambrioleurs présumés qui ont été arrêtés par la BRI.**

main sur eux. Ils devraient être déférés au parquet de la République, la semaine prochaine.

Alors qu'elle poursuit l'enquête pour retrouver les complices encore en cavale, la police compte sur la collaboration de la population pour lui fournir toute information utile à leur investigation. Aussi, demande-t-elle de la contacter directement (aux numéros 065 81 81 81, 074 18 12 12, 1720 et 1722), plutôt que diffuser les images des malfaiteurs sur les réseaux sociaux. Ce qui a tendance à rendre les recherches difficiles.

**Michel Brice OPANA**  
Cher Collègue,

Ce 11 juillet 2020 nous a plongé dans une torpeur... pourtant ce matin-là, nous demandions des intentions de prières à ton endroit. Mais que veux-tu ? L'homme propose et Dieu dispose. Une seule question nous taraude l'esprit : 2020, pourquoi Nous ?

Michel Brice, du privé au public tu étais toujours à la recherche du meilleur pour Toi. Tu l'as enfin obtenu ton graal à l'agence Comptable des Hôpitaux de Franceville. Pourquoi maintenant Michel ? Nous peinons à trouver les mots justes. Tu étais plus qu'un collègue formidable pour certains d'entre Nous. Ta simplicité et ta générosité dénotant un cœur énorme. Tu aimais la vie. Ton grand sourire aux lèvres, tu avais toujours le mot pour rire.

Michel Brice, l'Unique, de là où tu te trouves, sache qu'il y a des larmes qui ne cessent jamais de couler, des vides qui ne se combleront jamais, des sourires qui ne s'effacent pas, des voix qui ne s'oublient pas et des personnes que l'on ne remplacera jamais. Les sourires reviennent mais uniquement pour masquer la peine...

Tu es descendu de notre train et continue ta route en paix. Cher Collègue.

**Les Comptables Publics**